

infos village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MARS / AVRIL 2026

129

Vide-greniers P. 11

C'est le moment de s'inscrire !



p. 19

DOSSIER

Les nouveaux
projets municipaux

À la Une

04 Instantanés



10 Actus

- Saison culturelle : à L'Avant-Scène, le printemps bouge.
- Vide-greniers : c'est le moment de s'inscrire !
- Fête des voisins : partagez un moment convivial.
- Espace Jeunesse : aide à la scolarité.
- Made in jeunes : cap sur Bruxelles.
- Conseil Municipal des Enfants : printemps animé pour les élus.
- Jeunesse : BAFA, l'aventure commence ici.
- Trotinettes électriques : roulez en toute sécurité.
- Stationnement : pensez à passer au QR Bleu.
- Du nouveau à la police municipale.
- Espace séniors : santé, sécurité et détente au programme du printemps.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



Focus sur

19

DOSSIER

Les nouveaux projets municipaux

infos
village

Magazine gratuit d'informations municipales

MARS/AVRIL # 129

Tirage : 4 100 exemplaires •
Éditeur : Mairie de Paray-Vieille-Poste • **Directrice de la publication** : Nathalie Lallier • **Directrice de la communication** : Géraldine Rigo • **Rédaction** : Florian Porta, Julie Sauvry, Paul Da Rocha • **Photographies** : service Communication / Adobe stock • **Création graphique** : emendo.fr • **Mise en page** : Géraldine Rigo • **Impression** : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)

Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010

Renseignements : Service communication, Tél. : 0169 387983



23 Lumière sur...'

Laëtitia Malézé : la triathlète nouvelle génération

24 Qualité de vie

- Zoom sur les travaux.

29 Associations

- Paray FC.
- La Meup.

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Je vous remercie pour ce résultat hors norme de 79,60% sorti des urnes. Ce pourcentage, qui me réjouit tout de même amplement, n'est pas une fierté personnelle, non ce n'est pas dans ce sens que je l'accueille, mais il représente la validation du travail de toute une équipe brillamment accompagnée par des services municipaux hors pairs.

C'est la validation, et cela malgré les différentes crises que nous avons dû affronter, du travail des six années passées, du respect du contrat annoncé et des engagements pris. Cette validation traduit surtout l'envie de continuer avec un programme ambitieux mais réalisable financièrement que nous vous avons proposé avec notre groupe de l'Union Pour Paray pour ce nouveau mandat.

Aujourd'hui, avec cet adoubement magistral de votre part, je me sens encore plus votre maire que le mois dernier. Et je mesure encore plus la responsabilité de cette confiance que vous avez été si nombreux à me renouveler. Nous avons beaucoup travaillé pendant 6 ans, pour faire en sorte que chaque paraysien, quel que

soit son âge, sa vitalité, sa vie, soit bien chez nous à Paray. Nous avons entamé de grands projets comme l'autonomie énergétique face l'indépendance aux énergies fossiles. Et la guerre actuelle dans le Golfe Persique confirme l'évidence de cette urgence.

Être maire c'est avoir cette vision, cet instinct. Prendre des décisions parfois incomprises sur l'instant mais qui ont toute leur légitimité au vu de l'avenir.

Être maire, c'est également être dans le présent, dans l'instant. Chaque sourire, chaque main tendue, chaque oreille attentive que j'ai prêtée pendant six ans dans nos rues, nos commerces, nos écoles, les moments festifs ou douloureux, vous avez bien compris qu'ils étaient vrais, sincères.

Et très humblement, très sincèrement c'est cette reconnaissance simple et dénuée de tout intéressement que j'ai ressentie à travers vos votes et qui m'a vraiment émue et touchée. La reconnaissance de mon investissement spontané de chaque jour.

Ces presque 80 % ne sont pas le fait d'une dictature hors sol d'un pays de

Être maire c'est avoir cette vision, cet instinct. Prendre des décisions parfois incomprises sur l'instant mais qui ont toute leur légitimité au vu de l'avenir.

l'Est ou d'ailleurs qui aurait muselé ses administrés, mais la réalité, l'évidence d'une ville humaine. À Paray nous sommes des êtres humains. On aime, on se connaît, on gueule, on s'engueule, on respire, on se parle, on s'écoute.

Votre validation de dimanche dernier avec ces presque 80% traduit votre souhait, votre envie de continuer ensemble car Paray compte pour vous car vous comptez pour moi comme je compte pour vous, à presque 80 %, afin que Paray soit une ville merveilleuse à 200%

Pour tout ce que vous m'apportez, pour tout ce que vous me donnez chaque jour à travers votre confiance et cette belle reconnaissance, je vous dis tout simplement, merci.

Retour en images'



DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

Sport'Ouvertes : "Jeux de raquettes et tir Laser"

Badminton, tennis de table et tir laser étaient au programme de la première session des Sport'Ouvertes 2026. L'occasion parfaite pour petits et grands de se défier en famille ou entre amis !



LUNDI 2 FÉVRIER

Fête de la crêpe

Avec du sucre, de la confiture, du chocolat ou tout simplement nature, la crêpe a fait son grand retour ! Nos séniors se sont régalés lors d'une après-midi festive, gourmande et musicale.



SAMEDI 7 FÉVRIER

ABBA For Ever

« Mamma Mia », quel show ! La troupe d'ABBA For Ever a enflammé L'Avant-Scène au rythme des musiques légendaires du groupe suédois. Ce tribute haut en couleur a su faire chavirer le public.



JEUDI 12 FÉVRIER
Auditions des enseignements artistiques

Devant leurs familles et leurs proches venus nombreux les encourager, les élèves des cours municipaux ont partagé, avec fierté, le fruit de leur travail et les progrès accomplis tout au long de l'année.



VENDREDI 13 FÉVRIER
Cérémonie de citoyenneté

Encore une étape de franchise pour nos jeunes ! Après une cérémonie officielle, ils ont reçu leur carte électorale et font donc un pas de plus vers la vie d'adulte.



DIMANCHE 15 FÉVRIER
Repas des Séniors

Attendu avec impatience par de nombreux Paraysiens, le traditionnel repas des séniors n'a pas déçu nos aînés, venus se régaler et partager quelques pas sur la piste de danse.

Retour en images'



MARDI 17 FÉVRIER
Carnaval du Relais Petite Enfance

Vêtus de déguisements tous plus beaux les uns que les autres et habillés de leurs adorables sourires, les plus petits ont passé une matinée rythmée par la musique à la salle René-Cassin pour fêter le carnaval.



DU LUNDI 23 FÉVRIER AU JEUDI 26 FÉVRIER
École Multisports "Jeux d'opposition et de raquettes"

Jeux d'opposition pour les plus petits, jeux de raquettes pour les plus grands : le temps d'une petite semaine, les pensionnaires de l'école multisports ont multiplié les découvertes, toujours avec le sourire.



JEUDI 19 FÉVRIER
Et la femme créa la femme

En revisitant les années 60, le spectacle *"Et la femme créa la femme"* a offert une plongée sensible dans l'évolution des droits des femmes. Un dialogue entre passé et présent qui a marqué la fin d'une résidence engagée portée par des jeunes Paraysiens, parmi lesquels Justine Flachier.



DU LUNDI 23 FÉVRIER AU VENDREDI 6 MARS
**Vacances d'hiver dans les
accueils de loisirs**

Entre ateliers manuels, spectacles, sorties et grands jeux, les enfants des accueils de loisirs ressortent de ces vacances avec des souvenirs plein la tête.



Vacances d'hiver à l'Espace Jeunesse

Des pistes de La Toussuire aux canapés de l'espace Éric-Tabarly, les jeunes Paraysiens ont vécu des vacances à mille à l'heure, accompagnés des animateurs de l'Espace Jeunesse.

Retour en images'



SAMEDI 14 MARS

Petits crimes entre amis

Jusqu'où êtes-vous prêts à aller par amitié ? C'est la question que se sont posée les trois comédiens sur les planches de L'Avant-Scène, sous les yeux d'un public amusé de les voir se dépatouiller au milieu de secrets qu'il aurait peut-être fallu garder enfouis.



SAMEDI 14 MARS

Sport'Ouvertes

Après l'adresse, les Paraysiens ont pu tester leurs capacités physiques lors de ces Sport'Ouvertes dédiées à l'athlétisme. Une après-midi enthousiasmante pour l'ensemble des participants !



VENDREDI 20 MARS

Installation du nouveau Conseil municipal

Après les élections du dimanche 15 mars, Nathalie Lallier a officiellement été élue Maire à la majorité absolue, par les conseillers municipaux. Les huit adjoints qui l'accompagneront lors de ce nouveau mandat ont également été intronisés lors de cette soirée.



VENDREDI 20 MARS

The Black Blues Brothers

Les cinq acrobates de la troupe kényane ont enchaîné les acrobaties devant un public ébahi. Un spectacle haut en couleur et spectaculaire qui restera comme l'un des événements marquants de cette saison culturelle.



SAMEDI 28 MARS

Zach et Stan, The Magicians

Après avoir envoûté des milliers de spectateurs lors de leur dernière tournée, les deux compères se sont attaqués à L'Avant-Scène. Entre rires et surprises, le public a complètement adhéré au show proposé par le duo.

_____ 
 + de photos sur
paray-vieille-poste.fr

Zoom
sur...



SAISON CULTURELLE

À L'Avant-Scène, le printemps bouge

Entre une adaptation pétillante d'un grand classique et les performances des élèves des Enseignements Artistiques, le service Développement Artistique et Culturel vous propose plusieurs rendez-vous à ne pas manquer.

LE BOSSU DE NOTRE-DAME – SAMEDI 11 AVRIL À 15H30

Nommé aux Molières 2017 dans la catégorie Jeune public, *"Le Bossu de Notre-Dame"* revisite avec humour et modernité le chef-d'œuvre de Victor Hugo. Dans cette version inédite imaginée par Olivier Solivérès, théâtre, commedia dell'arte et comédie musicale se mêlent pour donner vie à une aventure aussi drôle que poétique. Plongé au cœur du XV^e siècle dans des décors somptueux, le public suit une histoire d'amour pleine de rebondissements, rythmée par des duels, poursuites et intrigues. Un spectacle enchanteur qui ravira toute la famille.

Tarifs : plein 22 € / réduit 11 € / - de 18 ans gratuit

SPECTACLE DE PRINTEMPS – VENDREDI 17 AVRIL À 20H30

Avec l'arrivée des beaux jours, les élèves des Enseignements Artistiques vous invitent à leur représentation de printemps. Ce moment mêlant musique et art sera l'occasion pour eux de partager le fruit de leur travail effectué depuis le début de l'année et de leur passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au programme : un répertoire varié et riche en découvertes, mettant en lumière le talent et l'engagement de ces artistes. Venez nombreux les encourager et partager un moment musical unique.

Entrée libre

GALA DE DANSE – VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 JUIN À 20H30

Les élèves de danse classique et de modern'jazz vous donnent rendez-vous pour deux représentations de leur traditionnel gala annuel. Entre la grâce intemporelle du ballet classique et l'énergie dynamique du modern'jazz, vous pourrez admirer des chorégraphies préparées tout au long de l'année. Deux spectacles qui mettront à l'honneur la passion, le travail et la créativité des jeunes danseurs.

Entrée libre

☎ d'infos auprès du Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60.

UNE SOIRÉE POUR DONNER LE TON

D'humeur généreuse, les élèves des Enseignements Artistiques vous convient également à une multi-audition à l'espace Éric-Tabarly, le lundi 11 mai à 18h30. Plus intimiste qu'une représentation à L'Avant-Scène, ce moment leur permettra de vous exposer tous les progrès qu'ils ont pu effectuer depuis le début de l'année.



VIDE-GRENIERS

C'est le moment de s'inscrire !

L'actu en bref

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : PRÊTS À ENTRER EN SCÈNE ?

Que vous soyez déjà élève ou désireux de relever un nouveau défi artistique, rendez-vous en ligne, du 1^{er} au 31 mai, pour valider votre réinscription ou votre pré-inscription. Anticipez dès maintenant pour garantir votre place et transformer votre passion en projet concret dès l'automne.

☎ d'infos auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



Amateurs de bonnes affaires ou chineurs du dimanche, vous avez rendez-vous le 7 juin en centre-ville pour le traditionnel vide-greniers. De 8h à 17h, vous pourrez flâner au fil des stands pour tenter de dénicher des pépites ou simplement échanger avec les exposants.

Si vous souhaitez exposer, vous avez jusqu'au vendredi 22 mai pour vous inscrire. Vous avez simplement besoin de vous rendre à l'Hôtel de Ville muni d'un justificatif de domicile et de la copie d'une pièce d'identité. Le tarif du stand est fixé à 10 € pour les Paraysiens

et 17 € pour les participants venant d'autres communes.

Pour prolonger le plaisir, une offre de restauration sera disponible sur place tout au long de la journée, permettant à chacun de profiter pleinement de cette journée.

FÊTE DES VOISINS : PARTAGEZ UN MOMENT CONVIVIAL

À l'occasion de la Fête des Voisins, le vendredi 29 mai, venez rencontrer et échanger avec vos voisins autour d'un moment chaleureux. Apportez un plat à partager et votre bonne humeur pour une soirée placée sous le signe de la convivialité.

Pour vous inscrire, téléchargez, imprimez et complétez la fiche d'inscription, disponible sur le site de la mairie. Vous devez ensuite la transmettre, avant le jeudi 21 mai, au Service Développement Artistique et Culturel, soit directement à l'Hôtel de Ville, soit par mail à culturel@paray-vieille-poste.fr.





ESPACE JEUNESSE

Aide à la scolarité

À l'approche des examens et de la fin d'année scolaire, la Ville se mobilise pour offrir aux jeunes Paraysiens les meilleures chances de succès. Que ce soit pour consolider leurs acquis, réviser le Brevet ou apprendre à gérer le stress des épreuves, le service Jeunesse propose trois rendez-vous pour terminer l'année en toute sérénité.

AIDE À LA SCOLARITÉ

Alors que l'année scolaire entre dans sa dernière ligne droite, le quatrième cycle d'accompagnement scolaire se poursuit **du 5 mai au 10 juin** pour les élèves du collège. Encadrés par l'équipe du service Jeunesse, les jeunes bénéficient d'un temps d'aide aux devoirs et aux révisions afin de consolider leurs acquis. Un accompagnement précieux pour terminer l'année sereinement, partir en vacances avec de solides bases et aborder la rentrée de septembre en toute confiance.

Vous avez jusqu'au 16 avril pour y inscrire votre enfant

OBJECTIF BREVET

Dans la continuité de l'accompagnement proposé aux élèves tout au long de l'année, les animateurs de l'Espace Jeunesse proposent à leurs adhérents deux stages de révision pour préparer le brevet dans les meilleures conditions, **les 17 et 24 juin de 13h30 à 16h30**. Au programme : révisions des matières principales, conseils méthodologiques et entraînements pour aider les collégiens à aborder les épreuves avec confiance.

Inscriptions à partir du 1^{er} juin auprès du service Jeunesse

⊕ d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

Atelier sophrologie : préparer les examens en toute sérénité

L'Espace Jeunesse proposera, au cours du mois de juin, une séance de sophrologie de deux heures spécifiquement dédiée aux collégiens et lycéens de la commune. Cette initiative vise à accompagner les élèves dans la gestion du stress lié aux échéances de fin d'année, souvent synonymes de pression.

L'objectif est de leur transmettre des techniques de relaxation et de concentration pour aborder les examens dans les meilleures conditions psychologiques.

La date de cet atelier et les modalités d'inscription seront communiquées prochainement sur les différents canaux de la Ville.

MADE IN JEUNES**Cap sur Bruxelles !**

Du 14 au 17 mai prochain, dix-sept jeunes de l'Espace Jeunesse mettront le cap sur la Belgique. Depuis plusieurs mois, ils ont pensé, débattu et organisé eux-mêmes ce séjour. Plongez dans les coulisses d'un projet 100% ado.



Le concept du « Made in Jeunes » est simple sur le papier, mais exigeant dans la pratique : laisser les clés de l'organisation aux adolescents. « On fait plusieurs réunions. Et on se décide. Enfin, chacun vient avec ses idées. Et ensuite, on décide, on fait un vote pour savoir qui veut aller où », résume Jade, 17 ans, dont c'est la quatrième participation. Cette méthode d'apprentissage par la pratique porte ses fruits bien au-delà du voyage lui-même. « Ça nous apprend à présenter les choses, à chercher des informations, parce que c'est nous qui avons cherché le lieu, les hôtels, comment y aller, les activités », explique Anaëlle, également âgée de 17 ans. Cela donne même de nouveaux réflexes pour la vie quotidienne : « Il faut que j'organise mon emploi du temps, poursuit la jeune fille. Je prends mon téléphone, je note les jours et horaires des réunions. Ça me pousse à retenir, et plus tard, quand j'aurai des rendez-vous, je ferai

pareil, alors qu'avant, je ne le faisais pas ». Avant de boucler ses valises, il a d'abord fallu s'entendre sur la destination. Et l'exercice a pris du temps.

DÉMOCRATIE ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

Après avoir balayé des options en France comme Nantes, Lyon ou Toulouse, la finale s'est jouée au-delà des frontières. « Il restait la Belgique et l'Allemagne. Et c'est là où il y a eu le plus gros débat, raconte Anaëlle en souriant. Finalement, c'est la Belgique qui a gagné ». Une fois Bruxelles actée, le travail de l'ombre a continué. Chaque détail du séjour est soumis au même processus collaboratif. « Quand on a décidé l'endroit, tout le monde cherche un hôtel, et ensuite, on décide, toujours avec un vote. Ça fait vraiment participer tout le monde », détaille Jade. Pour les activités, la méthode est la même. Les animateurs laissent de l'autonomie aux jeunes entre chaque séance. « Hamza nous dit : "Je vous laisse un mois, vous le faites quand vous le voulez." Mais à la prochaine réunion, il faut qu'on ait fait notre devoir. », s'amuse Anaëlle. Jade précise le fonctionnement : « On fait des groupes pour chaque jour, on décide quelles activités on place tel jour et on organise la journée : le départ, où est-ce qu'on mange, combien de temps durent les activités... ».

L'aboutissement de ce travail minutieux fera même l'objet d'une présentation formelle animée par les jeunes eux-mêmes devant leurs parents avant le grand départ. Si l'investissement est important, la récompense est à la hauteur. « C'est vraiment un moment que j'attends dans l'année, sourit Jade. Généralement, je vais en vacances avec mes parents, mais le Made in Jeunes, c'est vraiment à part, parce que c'est avec nos amis. C'est vraiment cool ».

© d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

L'actu en bref

VACANCES DE PRINTEMPS À L'ESPACE JEUNESSE

Vous pouvez, dès à présent, vous rendre sur le portail famille pour inscrire votre enfant aux activités proposées par l'Espace Jeunesse, pour les vacances de printemps.

☎ d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

FERMETURE DES MULTI-ACCUEILS

À l'occasion de la journée pédagogique du service Petite Enfance, L'Envol et Les Lucioles n'accueilleront aucun enfant le **lundi 1^{er} juin**. Ces journées permettent aux professionnels de bénéficier d'un temps de réflexion et d'échange sur leurs pratiques. Une journée essentielle qui vise à renforcer la qualité de l'accueil des jeunes enfants et à homogénéiser le travail des équipes.

CRÈCHES : CAP VERS LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES PLUS GRANDS !

À partir du **24 août**, les structures Les Lucioles et L'Envol fermeront leurs portes aux enfants qui feront leurs premiers pas à l'école le 1^{er} septembre. Pour accompagner cette transition, l'accueil de loisirs L'Arc-en-Ciel prend le relais durant le mois d'août selon des modalités adaptées :

- Enfants déjà en crèche : accueil de 8h30 à 17h30 (horaires aménagés pour une découverte en douceur).
- Enfants non accueillis en crèche : 2 à 3 jours maximum la première semaine (8h30-17h30). Rendez-vous obligatoire avec le service Enfance au préalable.

À noter : Les enfants pré-scolaires ne seront pas accueillis les jours de sortie extérieure.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Printemps animé pour les élus

L'agenda de nos élus du Conseil Municipal des Enfants ne désemplit pas. Entre apprentissage de la citoyenneté, travail de fond et moments de partage, les prochaines semaines s'annoncent denses pour les jeunes représentants de Paray-Vieille-Poste.

Le coup d'envoi de cette période riche sera donné dès le **11 avril** à l'Espace Éric-Tabarly. Cette journée, entièrement prise en charge par la Ville sera placée sous le signe de la cohésion. Dès 9h30, les élus participeront à des jeux visant à renforcer leur esprit d'équipe, avant de consacrer l'après-midi à l'avancement concret de leurs projets pour la commune. Le mois de mai marquera un tournant solennel et symbolique.

Le **8 mai**, les jeunes conseillers seront présents pour commémorer la Victoire de 1945, affirmant ainsi leur rôle de passeurs de mémoire. Loin des cérémonies, c'est aussi dans le calme des salles de réunion que se dessine l'avenir de leurs idées. Pour transformer leurs réflexions en actions concrètes, deux nouvelles séances de travail sont d'ores et déjà programmées les **23 mai** et **6 juin**.

SCOLAIRE

Inscriptions à l'école maternelle

La campagne d'inscription scolaire 2026/2027 pour les enfants nés en 2023 a débuté le **1^{er} avril**. Rappel des règles.

VOUS DISEZ DÉJÀ D'UN ACCÈS PORTAIL FAMILLE (ENFANT EN CRÈCHE, FRATRIE SCOLARISÉE SUR PVP) :

Vous pouvez désormais ajouter votre enfant via l'onglet "Dossier" sur votre portail famille. Depuis le 01/04/26, l'inscription s'effectue directement via l'onglet "Inscription" de votre Portail famille.

VOUS NE DISEZ PAS D'UN ACCÈS PORTAIL FAMILLE :

Nous vous invitons à prendre rendez-vous directement via l'onglet "Vos rendez-vous" sur www.paray-vieille-poste.fr. Vous trouverez, également le dossier d'inscription à compléter.



L'actu en bref



PRÉPAREZ LES VACANCES D'ÉTÉ DE VOS ENFANTS

Les inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances d'été ouvrent le **lundi 4 mai**. Pour réserver une place à votre enfant, rendez-vous sur le **Portail Famille**. Les équipes d'animation proposeront tout au long de cette période estivale des activités variées, adaptées à l'âge des enfants, pour leur permettre de profiter pleinement de leurs vacances.

FICHE SANITAIRE : N'OUBLIEZ PAS LA MISE À JOUR !

Afin d'assurer un accueil en toute sécurité, la fiche sanitaire 2026-2027 de votre enfant doit être à jour. Allergies, traitements médicaux, contacts d'urgence... Pensez à vérifier ces informations et à les actualiser si nécessaire auprès des services concernés.

SÉJOURS D'ÉTÉ : CAP SUR LA DORDOGNE !

Cet été, les élémentaires partiront à l'aventure en Dordogne, à Villamblard, pour un séjour dépaysant du 4 au 18 juillet. Au programme : activités de plein air, découvertes, jeux collectifs et moments de partage dans un cadre naturel idéal pour profiter pleinement des vacances.

Les inscriptions ouvriront à partir du 10 avril, sur le portail famille. Les places étant limitées, les familles sont invitées à se rapprocher rapidement du service concerné pour inscrire leur enfant.

SPORT'OUVERTES : PRÊTS À TENTER L'AVENTURE ?

Le 30 mai, le Parc Gaston-Jankiewicz se transforme en terrain de jeu géant ! De 15h à 17h30, venez tester votre logique lors d'un après-midi mêlant sport, aventure et culture. Entre course d'orientation et énigmes, relevez le défi en famille ou entre amis.

☎ d'infos auprès du Service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.



JEUNESSE

BAFA : l'aventure commence ici

Chaque année, la Ville s'engage auprès de jeunes Paraysiens en finançant leur formation au BAFa. Plus qu'un simple job d'été, ce dispositif municipal offre une première expérience professionnelle solide et une aventure humaine marquante. Rencontre avec Ewenn et Jade, deux futurs animateurs passionnés.

Pour de nombreux jeunes, l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un rite de passage vers le monde des adultes. Mais entre le coût de la formation et la difficulté de trouver un stage, l'obstacle peut paraître de taille. C'est ici que la Ville intervient en finançant la partie théorique et en garantissant un terrain de stage pratique au sein des structures municipales.

Pour Ewenn, 16 ans, lycéen, l'envie de devenir animateur remonte à ses premières colos avec la Ville, alors qu'il n'avait que 7 ans. « J'ai eu la chance de pouvoir avoir des activités de qualité quand j'étais jeune. À mon tour de retransmettre ce qu'on m'a appris », confie-t-il. Au-delà de l'amusement, il y voit une mission de transmission : « Les enfants, c'est le monde de demain. C'est important de leur donner un bon cadre ». Ce futur étudiant en STAPS souligne aussi l'importance de ce diplôme pour son orientation : « Pour mes études et Parcoursup, c'est un avantage. Avoir une première expérience professionnelle au contact des gens, ce n'est pas négligeable ».

SAUTER LE PAS SANS APPRÉHENSION

Jade, 17 ans qui a bénéficié du dispositif l'an passé, a été encouragée par les animateurs de l'Espace Jeunesse. « Je n'avais aucune expérience avec les enfants, mais les animateurs et mon directeur de stage m'ont beaucoup aidée à apprendre à gérer un groupe », explique-t-elle. La formation se déroule en trois étapes : une semaine théorique, 14 jours de stage pratique et une session d'approfondissement. Ewenn effectuera son mois de juillet à « L'Oasis » avec les élémentaires. « Durant ma semaine théorique, j'ai réussi à montrer une énergie et des valeurs que j'ai hâte de retransmettre sur le terrain », s'enthousiasme-t-elle.

Cet enthousiasme est contagieux, mais il n'efface pas toujours l'appréhension naturelle du premier jour face à un groupe d'enfants. Pour Jade, c'est justement cet accompagnement bienveillant qui a fait la différence. Elle rassure ceux qui hésiteraient encore : « Il ne faut pas avoir peur de rencontrer de nouvelles personnes ou d'être sur le terrain. C'est une expérience positive, autant humainement que pour le CV ».

L'actu en bref

RANDO VÉLO : À VOS AGENDAS !

Envie de pédaler 40 km entre Paray et Saint-Chéron ? Rendez-vous le **28 juin à 8h30** au parc Gaston-Jankiewicz pour le départ de l'édition 2026 de la traditionnelle rando vélo. Pour reprendre des forces après l'effort ou finir de convaincre les plus gourmands de tenter l'aventure, un repas attend tous les participants à l'arrivée.

Tarifs randonneurs : 12 € / -18 ans : 9,5 €

Tarifs accompagnateurs : 21 € / -18 ans : 14 €

☎ d'infos auprès du Service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.

PARC GASTON-JANKIEWICZ : LA BUVETTE REPREND DU SERVICE !

Pour rendre vos visites au parc encore plus agréables, la buvette est de retour ! Elle vous accueillera les week-ends de mai à septembre (exceptions : 9-10, 16-17, 23-24 mai ; 20-21, 27-28 juin ; 4-5 juillet ; 15-16, 22-23 août ; 19-20 septembre, sauf si des associations se manifestent pour tenir la buvette à ces dates-là). Profitez-en pour rencontrer les associations locales qui tiennent la buvette : elles se feront un plaisir de vous servir.

La buvette pourra exceptionnellement être fermée en fonction de la météo.

☎ d'infos : Service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.

MINI-SÉJOUR À BOMBANNES : SURFEZ VERS L'AVENTURE !

Pour clore leurs vacances en beauté, les jeunes Paraysiens nés entre 2008 et 2014 sont invités à vivre une expérience inoubliable du 24 au 28 août à Bombannes. Au cœur du "diamant du littoral", un écrin naturel préservé, ils pourront s'initier au surf et profiter d'un cadre exceptionnel pour se détendre avant de retrouver le chemin de l'école.

Les inscriptions sont ouvertes du **4 au 15 mai** au service Sports et Loisirs. Les places étant limitées, mieux vaut ne pas attendre !

☎ d'infos : auprès du Service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.



TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Roulez en toute sécurité

De plus en plus présentes dans nos rues, les trottinettes électriques sont désormais considérées comme un moyen de transport à part entière. Comme pour tout véhicule, leur usage est encadré par le Code de la route. Voici les points essentiels à connaître pour circuler en toute sécurité.

OÙ ROULER ET SE GARER

En priorité, empruntez les pistes et bandes cyclables. Si elles n'existent pas, vous pouvez circuler sur la chaussée. Les trottoirs sont strictement interdits pour la circulation, mais le stationnement y est possible à condition de ne pas gêner les piétons, les personnes à mobilité réduite ou l'accès aux commerces. En agglomération - ce qui est le cas de toute la ville -, la vitesse maximale autorisée est de 25 km/h. **Rappel, il est obligatoire de mettre pied à terre sur le parvis Victor-Hugo.**

ÉQUIPEMENTS ET SÉCURITÉ

Votre trottinette doit être équipée :

- d'un système de freinage,
- d'un avertisseur sonore,
- de feux avant et arrière,
- de dispositifs réfléchissants latéraux et arrière.

En circulation nocturne ou en cas de visibilité réduite, portez des vêtements rétro réfléchissants. Le port du casque

est fortement conseillé pour votre sécurité.

CONDITIONS ET ASSURANCES

Pour utiliser une trottinette électrique, y compris en libre-service, il faut :

- Avoir 14 ans et plus.
- Disposer d'une assurance responsabilité civile, spécifique pour les EDPM (engins de déplacement personnels motorisés), couvrant les dommages que vous pourriez causer à autrui.

RÈGLES À RESPECTER

- Pas de passager sur la trottinette.
- Interdiction de téléphoner ou de porter des écouteurs en roulant.
- Respect du Code de la route : feux, panneaux de signalisation et priorités doivent être respectés comme pour tout autre usager.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 35 à 135 € selon la gravité de l'infraction.

STATIONNEMENT

Pensez à passer au QR Bleu

La vignette « résident » laisse désormais place au QR Bleu, plus simple et sécurisé, qui identifie les véhicules autorisés au stationnement prolongé en zone bleue.



Chaque usager - résident, employé communal, personnel enseignant ou salarié d'entreprise/commerces à proximité - peut retirer son QR Bleu au poste de Police municipale.

Tout dépassement est passible d'amende.

- **Carte mobilité inclusion « stationnement »** : pas besoin de QR Bleu ou de vignette.

À RETENIR

- **Avec QR Bleu ou vignette résident** : stationnement autorisé jusqu'à 96 heures consécutives, en respectant les changements de côté.
- **Sans QR Bleu ni vignette** : usage du disque de stationnement européen, 1h30 maximum, de 9h à 19h, du lundi au samedi.

RÈGLES ET SANCTIONS

Il est interdit de se garer devant les entrées carrossables, sur les trottoirs, les zones signalées par bandes jaunes ou sur les zones engazonnées. Le non-respect des règles peut entraîner une amende de 2^e ou 4^e classe et, dans certains cas, l'enlèvement du véhicule en fourrière.

Du nouveau à la police municipale

Depuis quelques semaines, la Police municipale dispose d'un nouveau véhicule, à la fois plus moderne et respectueux de l'environnement.

Grâce à cette acquisition, les patrouilles peuvent désormais réduire de moitié leur consommation d'essence, tout en améliorant leur confort et leur efficacité sur le terrain.

Police municipale : 138, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 01 60 48 80 10



ESPACE SÉNIORS

Santé, sécurité et détente au programme du printemps



La Ville propose aux séniors un programme varié et enrichissant pour le printemps, mêlant information, ateliers pratiques et moments de détente.

Le **mardi 9 juin**, rendez-vous à la **salle Cassin**, à **14h**, pour la **conférence sur Alzheimer** organisée par le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Les Portes de l'Essonne. Un temps d'information et d'échanges destiné à mieux comprendre la maladie, ses effets et les solutions d'accompagnement disponibles. Cette rencontre permet de poser vos questions et de bénéficier de conseils pratiques pour vous ou vos proches.

Les passionnés de jeux et de bonne humeur pourront se lancer dans les **stages de poker**, où **stratégie** et **détente** se mêlent pour passer un bon moment. Ces sessions, planifiées les **mardis 5, 12 et 19 mai** permettent de s'amuser, de

réfléchir un peu et peut-être de révéler des talents de bluffeur !

Pour ceux qui souhaitent se former sur des sujets du quotidien, une nouvelle session de « **Paroles et Tartines** » vous propose deux thèmes d'actualité : « **Tranquillité Vacances et Arnaques** », le **mercredi 27 mai à 14h** à l'espace **Poizeaux**. Vous pourrez ainsi bénéficier de conseils et d'astuces pour préparer sereinement vos déplacements et sécuriser votre domicile ou vous prémunir contre les pièges du quotidien, de la fraude téléphonique aux arnaques en ligne.

☎ d'infos auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.



PLAN CANICULE

Cet été, protégez-vous !



La Ville anticipe les fortes chaleurs de l'été en recensant dès maintenant les Paraysiens isolés ou vulnérables. Cette initiative permet un suivi régulier et personnalisé en cas d'alerte canicule. Inscription gratuite tout au long de l'année auprès du CCAS.

☎ d'infos : pour vous inscrire ou obtenir des renseignements, contactez le CCAS au 01 60 48 80 00.

Focus sur'



Les nouveaux projets municipaux

À Paray, la qualité de vie se construit au quotidien. Ce dossier présente les engagements de l'équipe municipale pour 2026-2032.

Bien vivre à Paray-Vieille-Poste, c'est bénéficier d'un environnement apaisé et d'une solidarité entre générations qui est un véritable atout. Pour les six prochaines années, la municipalité s'engage sur une feuille de route claire : protéger l'identité pavillonnaire, garantir votre pouvoir d'achat et adapter la ville aux défis de demain, de la sécurité aux énergies renouvelables.

Les grands axes pour 2026-2032

À l'aube de ce nouveau mandat, la municipalité a défini les grands axes qui guideront l'action communale pour les six prochaines années. Ce projet s'articule autour de la préservation du cadre de vie, du soutien au pouvoir d'achat et de l'adaptation de la ville aux défis de demain.

Favoriser le lien social

Urbanisme et cadre de vie : un développement maîtrisé

La Ville réaffirme sa volonté de préserver l'identité de la commune par une gestion rigoureuse de l'urbanisme. Ainsi, la protection du tissu pavillonnaire reste une priorité. La délivrance des permis de construire pour les bâtiments collectifs sera encadrée et limitée aux secteurs de la RN7 et de l'Avenue de Verdun. L'objectif est de permettre aux Paraysiens de se loger à chaque étape de leur vie, qu'ils soient étudiants, familles ou seniors.

Parallèlement, le parc Gaston-Jankiewicz sera agrandi et la végétalisation des cours d'écoles et des parkings sera poursuivie pour renforcer les îlots de fraîcheur. Une attention particulière sera portée à la biodiversité.

Dans la continuité de ces aménagements en faveur du cadre de vie, le cœur historique de Contin sera aménagé en zone apaisée, piétonne et végétalisée.



Solidarité et pouvoir d'achat

La municipalité s'engage à accompagner les foyers par une gestion fiscale et sociale stable. Il n'y aura aucune augmentation des taxes foncières. Les tarifs municipaux seront maintenus afin de rester les plus justes possible. La Ville va mettre en place une prise en charge d'une partie de la carte Imagine R pour les lycéens et étudiants afin d'encourager l'usage des transports en commun. L'accès à des services publics de qualité pour tous continuera d'être garanti et renforcé. Une maison de parentalité, lieu d'écoute et d'échanges entre familles et professionnels verra le jour pour accompagner les parents dans leurs défis de tous les jours.



Mobilités et sécurité : une ville apaisée

Pour améliorer la tranquillité publique et la sécurité, plusieurs mesures seront déployées. La vitesse sera notamment limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la commune. Un nouveau plan de circulation sera également coconstruit avec les habitants afin de réduire le flux de transit. Les contrôles de vitesse seront intensifiés, notamment aux abords des zones résidentielles et scolaires, et des aménagements de sécurité (chicanes, radars pédagogiques) seront installés en concertation avec les riverains.

Pour faciliter le stationnement des habitants, la Ville étend les zones bleues et modernise le système de macarons par des QR code. La sécurité sera également renforcée par l'installation de nouvelles caméras et une présence policière accrue.

En parallèle, la municipalité maintient ses efforts de prévention auprès de toutes les générations, des plus jeunes aux plus âgés.



Le Mot du Maire

À l'aube de ce nouveau mandat, notre ambition est claire : préserver l'identité de notre commune tout en anticipant les défis de demain. Entre la protection de notre cadre de vie et l'aménagement de zones apaisées, nous faisons le choix d'un développement maîtrisé et durable. Parce que votre quotidien est notre priorité, nous nous engageons à soutenir votre pouvoir d'achat par une stabilité fiscale absolue et le maintien des tarifs municipaux. Ce projet, nous le porterons avec vous, pour que Paray reste, pour chaque génération, un refuge de convivialité et de sérénité.

Nathalie Lallier, Maire



Retour sur les élections

79,6% : le nombre de votants ayant glissé un bulletin en faveur de la liste conduite par Nathalie Lallier dans l'urne.

Ainsi, le conseil municipal, composé de 29 élus, est réparti de la façon suivante :

- 26 conseillers, dont Nathalie Lallier, élue Maire, pour l'Union pour Paray
- 3 conseillers pour "Identité de Paray".

Santé, sport et vie locale

Le bien-être des habitants figure au cœur des futures initiatives. La commune visera l'obtention du label « Ville active & sportive ». De nouveaux moments festifs seront créés pour favoriser les liens entre les Paraysiens. De nouveaux événements verront ainsi le jour afin de continuer à dynamiser la ville.

Enfin, le maraîchage municipal de Saint-Chéron verra sa production augmenter pour fournir davantage de fruits et légumes sans pesticide aux enfants et aux seniors. La vie locale sera également au cœur des préoccupations futures avec, notamment, l'élaboration d'un atlas de la biodiversité, l'aménagement de corridors écologiques ou encore l'organisation d'un événement annuel dédié aux animaux.

Transition énergétique

Face aux enjeux climatiques, la Ville investira dans des solutions durables et respectueuses de l'environnement. Des installations de géothermie et de panneaux solaires équiperont les structures municipales pour produire une énergie locale propre et réduire les coûts.

Toujours dans le même objectif, des ombrières solaires seront installées sur les parkings, alliant production d'électricité et confort thermique en période estivale.

Le Conseil municipal

Les adjoints



Nathalie Lallier
Maire



Fabrice Wargnier
Maire-adjoint



Caroline Delaveau-Pieracci
Maire-adjointe



Ugo Capocci
Maire-adjoint



Françoise Doddi-Pouyet
Maire-adjointe



Fouad Idhammou
Maire-adjoint



Léa Bellard
Maire-adjointe



Alain Coqueray
Maire-adjoint



Catherine Reyt
Maire-adjointe

Les conseillers municipaux



Jérémy Lebezot
Conseiller municipal



Virginie Papin-Filipe
Conseillère municipale



Adrien Leporini
Conseiller municipal



Carole Ouvrard
Conseillère municipale



Damien Pereira
Conseiller municipal



Patricia Fresneau
Conseillère municipale



Sylvain Hamard
Conseiller municipal



Angie Kuczma
Conseillère municipale



Pascal Brulfert
Conseiller municipal



Hélène Colella
Conseillère municipale



Jacques Di Marco
Conseiller municipal



Martine Teillout
Conseillère municipale



Guillaume Rejment
Conseiller municipal



Yvette Ruaz
Conseillère municipale



Alexandre Miranda
Conseiller municipal



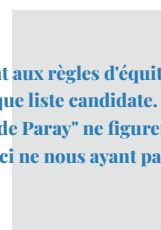
Marie Delecour
Conseillère municipale



Louis Galliou
Conseiller municipal



Antony Cardoso
Conseiller municipal



Patricia Person
Conseillère municipale



Thierry Auriat
Conseiller municipal

"Conformément aux règles d'équité, un espace a été réservé à chaque liste candidate. Les photos de la liste "Identité de Paray" ne figurent pas dans cette édition, celles-ci ne nous ayant pas été transmises."

Groupe "Identité de Paray"



Laëtitia Malézé

LA TRIATHLÈTE NOUVELLE GÉNÉRATION

À 41 ans, cette sportive accomplie a décroché la première place de sa catégorie lors des French Erg Series le 1er février dernier au stade Pierre-de-Coubertin. Entre son métier d'infirmière et une préparation intense, portrait d'une athlète qui transforme l'effort en victoire, sans même avoir besoin de sortir de la salle.

Le sport, Laëtitia Malézé est tombée dedans quand elle était petite. Du patinage artistique à l'heptathlon, en passant par le 400 mètres haies, le dépassement de soi a toujours été son moteur. Aujourd'hui, c'est dans une discipline d'un genre nouveau qu'elle s'illustre : le triathlon « indoor ». Le concept est simple mais redoutable : un enchaînement de rameur, de ski-erg (un simulateur de ski de fond) et de vélo stationnaire.

Pourtant, rien ne la prédestinait au triathlon classique. « Les gens rigolent quand je leur en parle, car je fais du rameur sans eau, du ski sans neige et du vélo sans vent ! Je n'aime pas nager », confie-t-elle avec humour. Découverte via les réseaux sociaux alors qu'elle préparait une compétition de Hyrox (un mix de course et de fitness), cette discipline l'a séduite par sa complémentarité physique.

« Je suis tombée sur une publicité qui disait : « Nouveau French Erg Series ». J'ai regardé, c'était un week-end où j'étais de repos, retrace-t-elle. Je me suis dit : « le rameur, j'adore ça. » Le Ski-erg, je m'y mets avec l'Hyrox et le vélo, je me



suis dit : « Bon dix kilomètres, ça devrait le faire. » Donc je me suis inscrite, je me suis entraînée ». Infirmière au quotidien, Laëtitia jongle avec un emploi du temps serré, s'entraînant cinq fois par semaine à raison de quarante-cinq minutes à une heure quinze par séance pour affiner sa technique.

LES MUSCLES ET LA TACTIQUE À L'ÉPREUVE

Mais ne vous y trompez pas : sous les projecteurs, la gestion de l'effort est une science. « Il y a une partie tactique. Au rameur, il ne faut pas se cramer car on utilise les mêmes muscles qu'au ski, détaille cette sportive. Si on règle mal la résistance de la machine, qui ne peut plus être changée ensuite, on finit en lactique ou avec des crampes ». L'enchaînement est en effet redoutable.

Le chronomètre tourne en permanence, dès les 2 500 mètres de rameur terminés, les athlètes n'ont que deux minutes pour rejoindre la station de ski-erg, sous peine de pénalité. C'est là que la difficulté culmine, car ces deux premières épreuves sollicitent intensément l'arrière des cuisses et les bras. Le passage sur le vélo offre

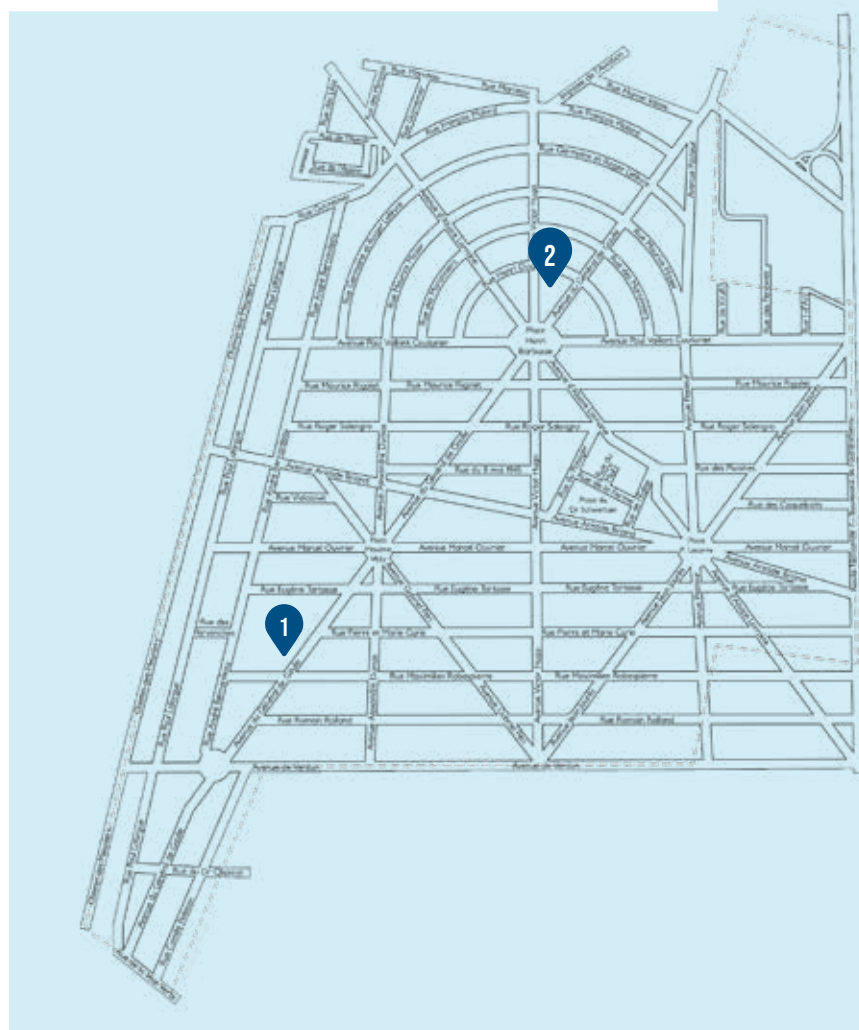
« Le ski, c'est un peu la natation du triathlon, c'est là que tout se joue »

presque un soulagement. « On arrive fatigué, mais on est frais des muscles du devant de la cuisse qui vont être sollicités », explique Laëtitia. De plus, la position assise permet de faire physiologiquement redescendre le rythme cardiaque avant de franchir la ligne d'arrivée.

Loin de se reposer sur ses lauriers, Laëtitia a déjà les yeux rivés sur ses prochaines échéances : un Hyrox au Grand Palais le 24 avril, avant de retrouver les French Erg Series le 26 juin, Porte de Versailles. Le challenge sera de taille avec des distances qui s'allongent : 3 000 m de rameur et autant de ski. « Le ski va être dur, c'est un peu la natation du triathlon, c'est là que tout se joue », analyse-t-elle. Son objectif ? Boucler ces 15 km d'efforts cumulés en moins de 50 minutes. Une nouvelle étape pour notre sportive Paraysienne car, pour elle, la ligne d'arrivée n'est jamais qu'un nouveau point de départ.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Sécurisation des travaux

📍 GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT

Dans le cadre de la réfection du groupe scolaire Paul-Bert, une étape importante de sécurisation vient d'être achevée. Des clôtures de chantier ont, en effet, été installées tout autour de la zone concernée par les travaux. Ce balisage rigoureux est indispensable pour garantir la sécurité maximale des riverains et des passants.



2

Cour Oasis

📍 ÉCOLE JULES FERRY

Lors des vacances de février, la cour de l'école a été largement entretenue. Le paillage a été remplacé, des puisards ont été installés pour permettre à l'eau de s'infiltrer plus aisément et des troncs d'arbres – provenant des coupes de sécurité réalisées en ville – ont aussi été ajoutés. Enfin, un platelage bois a été installé pour remplacer une butte qui était glissante. La grosse majorité de ces travaux ont été réalisés en régie interne.



Et aussi...

RECYCLAGE : QUATRE COLLECTES À VENIR

Le Grand-Orly Seine Bièvre organise des collectes d'objets sur le parking de la mairie (face à la boulangerie) de 14h à 18h. Rendez-vous les **samedis 9 mai, 4 juillet, 5 septembre et 7 novembre** pour déposer vos appareils électriques et ménagers (D3E), articles de sport, maroquinerie et textiles. Un geste simple pour favoriser le réemploi et le recyclage !

donné par la Région (785 658, 63 €), l'État, grâce aux Fonds
 0 000 €) et la métropole du Grand Paris au travers des Fonds
 614 400 €) et Fonds d'Investissement Métropolitain (140 885 €).



Reprise des nids de poule

VILLE

À la demande de la Ville au Grand-Orly Seine Bièvre, une campagne de reprise des nids de poule a été réalisée. Si vous en apercevez, n'hésitez pas à les signaler sur l'application de la Ville. Nous transmettrons ensuite vos demandes aux services de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.



Massifs

VILLE

Vous avez déjà pu l'apercevoir, les premiers bulbes plantés par les agents municipaux commencent déjà à révéler les espèces choisies. Les jardiniers de la Ville préparent également les différents massifs pour le fleurissement estival.



Soyez informés des travaux tram T7 par SMS en scannant ce QR code

Signalement via l'appli:

Ville de Paray-Vieille-Poste



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

La nature passée à la loupe

Lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Métropole du Grand Paris, notre commune s'engage dans une démarche scientifique d'envergure : la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Mieux connaître pour mieux protéger, développer et planter : tel est l'objectif de ce projet qui permettra d'inventorier avec précision la faune et la flore qui partagent notre quotidien. Cet Atlas n'est pas qu'un simple inventaire, c'est un véritable outil de pilotage pour la municipalité. Il permettra d'intégrer les enjeux écologiques dans chaque projet d'aménagement futur, garantissant ainsi un cadre de vie plus vert et durable pour tous les Paraysiens.

Après une première phase d'analyse documentaire, les experts de l'Office de Génie Écologique vont désormais parcourir notre territoire pour une analyse de terrain approfondie.

UN CALENDRIER CALÉ SUR LE RYTHME DE LA NATURE

Pour ne rien manquer de la richesse de notre écosystème, trois grandes campagnes de prospection sont programmées cette année :

- Mars / Avril : observation des espèces précoces, des oiseaux migrateurs et des premiers bourgeons dans nos espaces verts.

- Mai / Juin : cœur de la saison pour les plantes vernaies tardives, les espèces de prairies et de zones humides, les reptiles, les papillons et les oiseaux nicheurs. C'est aussi durant cette période que débiteront les inventaires acoustiques des chauves-souris.
- Août / Septembre : zoom sur les insectes tardifs (criquets, sauterelles) et la flore des friches, tout en surveillant les plantes exotiques envahissantes.

UN ATLAS EXHAUSTIF

L'étude couvre un large spectre du vivant :

- Les mammifères : terrestres (renards, hérissons...) et volants (chauves-souris via des enregistreurs d'ultrasons).
- Les oiseaux : suivis visuels et audits des chants.
- La petite faune : reptiles, amphibiens et insectes (papillons, libellules...).
- La flore : recensement des habitats naturels et des espèces végétales.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une enquête pour mieux répondre à vos besoins

Dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale, une enquête auprès de la population va être lancée. Vous pourrez y répondre du 13 avril au 15 mai.

POURQUOI RÉPONDRE À L'ENQUÊTE ?

Prendre quelques minutes pour répondre à cette enquête, c'est contribuer directement à l'évolution de votre commune. Vos réponses fournissent des informations précieuses sur votre quotidien : vos attentes, vos habitudes, mais aussi vos difficultés. Ces données sont indispensables pour dresser un diagnostic fidèle de la situation locale et éviter de construire des projets déconnectés de vos réalités. Petite enfance, jeunesse, accompagnement des familles ou accès aux droits : votre regard permet d'orienter les priorités, d'ajuster les services existants et d'identifier les besoins émergents. Cette démarche est aussi l'occasion de faire le point sur les dispositifs en place, en valorisant ce qui fonctionne et en améliorant ce qui doit l'être. En remplissant ce questionnaire, vous prenez part activement à la vie locale. Chaque contribution

compte pour bâtir un projet de territoire partagé, plus juste et plus proche de vous. C'est un geste simple, mais essentiel, pour construire des politiques publiques efficaces et adaptées à chacun.

QU'EST-CE QUE LA CTG ?

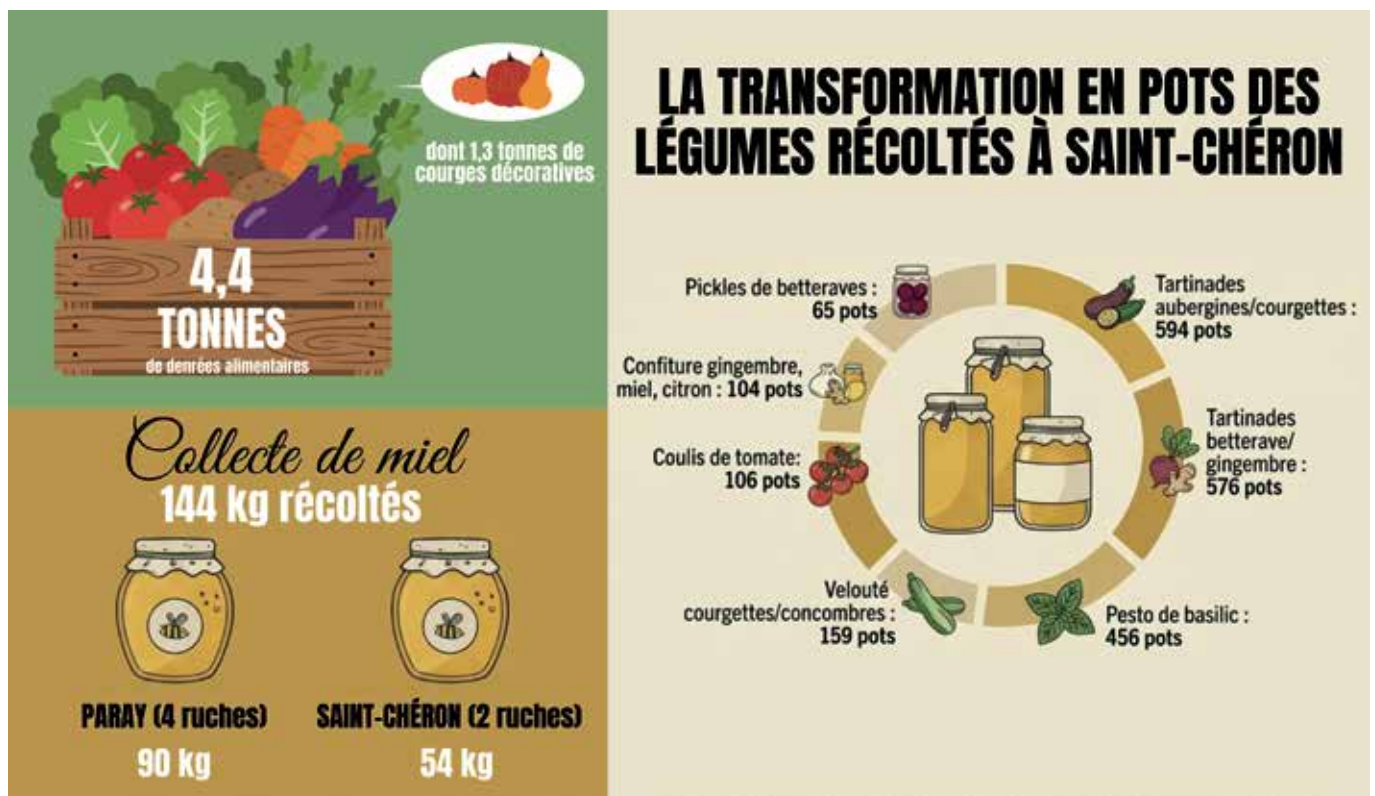
La Convention Territoriale Globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Cette convention, qui lie la CAF et la Ville, remplace le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ). Cette démarche débute par la réalisation d'un diagnostic puis l'élaboration d'un plan d'actions qui sera mis en place pendant toute la durée de la CTG. À Paray, la Convention, établie au début de l'année 2023, s'étalera jusqu'à la fin 2026. Durant cette période, différents partenaires, tels que la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le département, l'Éducation Nationale ou différentes associations, accompagneront la Ville.

📄 d'infos : vous pouvez répondre à ce questionnaire en ligne via le QR Code ou en version papier, à remettre à l'accueil de la mairie.



MARAÎCHAGE MUNICIPAL À SAINT-CHÉRON

Une récolte 2025 savoureuse et généreuse



MOUSTIQUE TIGRE

Les bons gestes pour limiter sa prolifération



Le moustique tigre est désormais présent en Île-de-France. Actif en journée, il est non seulement une source de nuisance mais peut également transmettre certaines maladies (dengue, Zika, chikungunya). Pour limiter sa prolifération, la prévention est essentielle.

ÉLIMINEZ LES EAUX STAGNANTES (SES LIEUX DE PONTE) :

- Videz régulièrement soucoupes, vases et récipients.
- Nettoyez vos gouttières et regards pour assurer l'écoulement des eaux.
- Couvrez vos réserves d'eau (moustiquaire ou couvercle).
- Traitez ou videz les piscines hors d'usage.

PROTÉGEZ-VOUS DES PIQÛRES :

- Privilégiez des vêtements longs, amples et clairs.
- Utilisez des répulsifs cutanés adaptés.
- Installez des moustiquaires aux fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour perturber leur vol.

VOUS AVEZ APERÇU UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Signalez sa présence à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire en ligne (QR code ci-dessous).



En adoptant ces mesures préventives, chacun peut contribuer à limiter la prolifération du moustique tigre et ainsi protéger sa santé et celle de ses voisins.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Restez vigilants

Dès le mois de février, les chenilles processionnaires du pin et du chêne quittent leurs nids pour entamer leur descente vers le sol. Très urticantes, leurs poils peuvent être projetés par le vent et causer des réactions allergiques sévères chez l'homme et les animaux domestiques.

QUI FAIT QUOI ?

- Sur le domaine public : La Ville assure la surveillance et le traitement des arbres (installation d'éco-pièges et de nichoirs à mésanges, prédateurs naturels des chenilles).
- Sur votre propriété : En vertu de l'arrêté municipal n°64/2018, il incombe aux propriétaires et locataires de prendre les mesures nécessaires pour éliminer les nids. Faites appel à des professionnels pour intervenir en toute sécurité.

LES BONS RÉFLEXES POUR VOUS PROTÉGER :

- Ne touchez jamais les chenilles, les nids ou les arbres infestés.
- Gardez vos enfants et animaux éloignés des zones à risque.
- En balade : Portez des vêtements longs et lavez-vous les mains au retour.
- Au jardin : Évitez de faire sécher votre linge à proximité d'arbres infestés et lavez soigneusement vos fruits et légumes.

Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.

Paray Football Club

GRAND LOTO DU PARAY FOOTBALL CLUB – VENEZ TENTER VOTRE CHANCE !

Le Paray FC a le plaisir d'organiser son grand loto annuel, un moment convivial et festif ouvert à tous. Joueurs, familles, supporters et habitants de la commune sont invités à se retrouver pour partager une belle soirée placée sous le signe du jeu et de la bonne humeur.

Au programme : de nombreuses parties de loto avec de superbes lots à gagner ! Électroménager, bons d'achat, paniers gourmands et bien d'autres surprises attendent les participants. Une buvette et une petite restauration seront également disponibles sur place pour profiter pleinement de la soirée.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce moment.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Date : 11 avril 2026

Horaire : 20h00

Lieu : Salle René Cassin

Ouverture des portes : 19h00

Venez nombreux, tentez votre chance et partageons ensemble un moment de convivialité !

Réservations : parayfootballclub@gmail.com

Maison de l'écologie urbaine et pratique

LA FERME DE CONTIN, UN ESPACE PARTAGÉ POUR MIEUX MANGER

Au 8 rue du Potager, les anciens bâtiments agricoles de la Ferme de Contin font aujourd'hui l'objet d'un projet de valorisation porté par la MEUP.

Le site n'est pas encore ouvert, mais l'association s'active déjà avec ses partenaires locaux. Depuis janvier, elle organise des ateliers conviviaux à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Enfants et adultes s'y retrouvent pour apprendre en pratiquant, dans une ambiance ouverte à tous.

Plusieurs ateliers ont déjà eu lieu et ont réuni à chaque fois une quinzaine de participants, majoritairement des enfants accompagnés de leurs parents. En janvier, des nichoirs ont été fabriqués en famille pour accueillir les oiseaux dans les jardins. En février, l'atelier « P'tites bêtes ! » a permis de découvrir, et même de manipuler, insectes et reptiles souvent méconnus, tout en comprenant leur rôle dans la nature.

Le 8 avril, un nouvel atelier « Carré Sauvage » sera proposé. Les enfants iront observer un coin de nature, regarder les insectes de près, puis fabriquer des bombes à graines pour fleurir les alentours.

Des moments pour apprendre en s'amusant, échanger et faire un geste pour la planète. Une manière concrète de s'impliquer localement.

Déjà 50 foyers participent à la collecte de leurs déchets alimentaires pour le composteur du quartier.

C'est un travail collectif mené avec les partenaires locaux pour faire vivre le projet sur le territoire.

On se retrouve le 20 juin 2026 pour découvrir le projet et imaginer ensemble la suite de ce lieu.

Plus d'informations :

Site : lameup.fr

Facebook : La MEUP



COMÉDIE MUSICALE FAMILIALE
SAMEDI 11 AVRIL - 15H30

Le Bossu de Notre Dame

Nommé aux Molières 2017, Jeune Public

Une version inédite, drôle et moderne du chef-d'oeuvre de Victor Hugo, un spectacle enchanteur et captivant, savoureux mélange de théâtre, de commedia dell'arte et de comédie musicale.

L'Avant-Scène - Tout Public
Durée : 1h10
Tarifs : Plein 22€ / Réduit 11€

ASSOCIATION
DIMANCHE 12 AVRIL - 15H
Concert

La Fraternelle vous invite à un concert festif et entraînant qui fera résonner les cuivres et les cœurs.

L'Avant-Scène - Tout Public

LUNDI 13 AVRIL - 19H
Conseil municipal

Cette séance sera retransmise en direct sur notre Facebook afin de permettre à tous les citoyens de suivre cet événement démocratique.

À l'Hôtel de ville, salle Pierre-Bouguet

CINÉMA
MERCREDI 15 AVRIL
DIMANCHE 19 AVRIL - 14H30
L'Odyssée de Céleste

L'Avant-Scène - À partir de 3 ans
Durée : 1h26

Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€ -14 ans 4€

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
VENDREDI 17 AVRIL - 20H30
Spectacle de Printemps

À l'arrivée du printemps, nos élèves ont le plaisir de vous convier à un concert riche en découvertes musicales.

L'Avant-Scène - Tout Public
Entrée gratuite

CINÉMA
DIMANCHE 19 AVRIL - 16H15
Projet Dernière Chance

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans
Durée : 2h36

Tarifs : Plein 6,5€ / Réduit 5€ / -14 ans 4€

CINÉMA
MARDI 21 AVRIL - 20H30
Ceux qui comptent

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans
Durée : 1h39

Tarifs : Plein 6,5€ / Réduit 5€ / -14 ans 4€

CINÉMA
MERCREDI 22 AVRIL
DIMANCHE 26 AVRIL - 14H30
Les Contes du Pommier

L'Avant-Scène - À partir de 6 ans
Durée : 1h10

Tarifs : Plein 6,5€ / Réduit 5€ / -14 ans 4€

CINÉMA
DIMANCHE 26 AVRIL - 16H
Mauvaise Pioche

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans
Durée : 1h32

Tarifs : Plein 6,5€ / Réduit 5€ / -14 ans 4€

CINÉMA
MARDI 28 AVRIL - 20H30
Plus fort que moi

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans
Durée : 2h01

Tarifs : Plein 6,5€ / Réduit 5€ / -14 ans 4€

COMMÉMORATION
VENDREDI 8 MAI - 10H
8 mai

Rassemblement place Maxime-



ÉVÈNEMENT
VENDREDI 29 MAI
Fête des Voisins

À l'occasion de la Fête des Voisins, venez partager un moment convivial et chaleureux avec celles et ceux qui vivent près de chez vous.

Pour participer à la Fête des Voisins, il vous suffit de télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la Ville, de le remplir, puis de le transmettre au Service Développement Artistique et Culturel, soit directement à l'Hôtel de Ville, soit par email à l'adresse culturel@paray-vieille-poste.fr

Védy, dépôt de gerbes au monument de la Résistance.
 Défilé jusqu'au cimetière et dépôt de gerbes au monument aux morts.

La population, les enfants des écoles et toutes les associations patriotiques sont cordialement invités.

Le verre de l'amitié sera offert par la Municipalité aux participants à la salle Colbert.

Une Messe commémorative se tiendra à 8h45 en l'église Jésus-Ouvrier.

COLLECTE
SAMEDI 9 MAI - 14H/18H
Collecte de D3E

Les collectes de déchets électriques, électroniques et électroménager seront réalisées sur le parking de la mairie en face de la boulangerie.

ASSOCIATION
SAMEDI 30 MAI - 20H30
DIMANCHE 31 MAI - 15H

Les Humoureux

PAR L'ASSOCIATION THÉÂTRE DU RELAIS
 Un spectacle vivant, généreux et profondément humain, à l'image de l'esprit du Théâtre du Relais.

L'Avant-Scène - Tout Public
 Tarifs : Plein 10€ / Groupe de 5 personnes et plus 8€/personne

Réservation possible uniquement pour la représentation du samedi auprès de l'association au 06 87 26 31 69 ou à theatredurelais.tdr@gmail.com.

CULTUREL
VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 JUIN
20H30

Galas de danse

Par les élèves de danse classique et modern'jazz.

Les élèves de danse vous invitent à leur gala annuel.

L'Avant-Scène - Tout public

ÉVÈNEMENT
DIMANCHE 7 JUIN - 8H/17H
Vide-greniers

Le vide-greniers en plein centre-ville est le rendez-vous parfait pour faire de bonnes affaires, dénicher des pépites ou simplement se promener au fil des stands. Que vous soyez passionné de brocante ou simple promeneur curieux, cette journée conviviale s'adresse à tous.

Inscriptions jusqu'au vendredi 22 mai à l'Hôtel de Ville.

Sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une copie d'une pièce d'identité.

10 € le stand pour les Paraysiens et 17 € pour les hors communes.



Prochain conseil municipal le 13 avril à 19 heures Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

Les textes publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent tout propos injurieux ou diffamatoire à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux relatifs aux publications de presse.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Au travers de cette tribune nous tenions à vous remercier. Vous remercier, tout d'abord de vous être déplacés aux urnes pour les élections municipales. Vous remercier pour vos votes. Le signal est net et sans appel : Paray a un ancrage local, et les parachutages politiques n'ont pas leur place dans notre ville. Vous remercier pour le choix de notre programme. Il est à la mesure de ce que nous souhaitons pour Paray, pour vous, pour nous. Vous remercier de ne pas avoir écouté les sirènes alarmistes et mensongères dont le seul but était de faire peur à des fins électoralistes. Vous remercier d'avoir, par les urnes salué notre travail de terrain, de proximité à vos côtés. L'Union Pour Paray est ancrée depuis des dizaines d'années à Paray avec ce même leitmotiv au fil du temps rester attachée

aux valeurs et aux traditions, tout en avançant dans l'avenir sans jamais confondre vitesse et précipitation. C'est pour cela que vous nous avez massivement élus. Pour un programme qui s'attache à maintenir le même niveau de service, les mêmes actions. Mais il met un accent très particulier sur l'humain. Positionner le bien être quotidien au cœur des préoccupations, cultiver les échanges, le "bien vivre", avoir le goût des autres et s'en soucier.

Voilà ce à quoi notre programme pour les six prochaines années s'attache. C'est accompagnée de nouveaux élus que notre liste sera présente avec vous, pour vous, au quotidien pour Paray tout simplement.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Identité de Paray

Au nom du groupe Identité de Paray, nous remercions sincèrement l'ensemble des Paraysiennes et des Paraysiens qui se sont déplacés pour voter lors de cette élection municipale, et tout particulièrement les 551 électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Par leur vote, ils ont permis l'entrée de trois élus d'opposition au sein du conseil municipal. Ce résultat nous honore et nous oblige. Nous exercerons pleinement le mandat qui nous a été confié, avec sérieux, constance et sens des responsabilités, afin de défendre l'intérêt général et de veiller à la qualité du débat démocratique au sein de notre commune. Le verdict des urnes est clair : la majorité sortante a été reconduite. Nous en prenons acte avec respect. Pour autant, ce résultat ne saurait valoir approbation sans réserve de l'action municipale menée jusqu'à présent. À travers ce scrutin, de nombreux habitants ont exprimé des

attentes fortes, des inquiétudes légitimes et l'exigence d'une autre méthode. Le message adressé à l'équipe en place appelle clarté, rigueur et résultats. Les Paraysiennes et les Paraysiens attendent désormais des décisions lisibles, des priorités assumées et des réalisations concrètes.

Dans cette nouvelle mandature, nous serons une opposition responsable, utile, exigeante et vigilante. Nous soutiendrons ce qui ira dans l'intérêt de Paray, mais nous nous opposerons avec fermeté à tout ce qui manquerait de transparence, de cohérence ou d'ambition. Nous appelons à une gouvernance municipale plus ouverte, lisible et attentive à la parole des habitants. La concertation doit devenir une méthode de travail exigeante, durable et non un simple affichage, au service de tous les habitants.

Antony Cardoso, Patricia Person, Thierry Auriat

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 20 mars 2026

Réuni sous la présidence de : Madame Yvette Ruaz
 Secrétaire de séance : Carole Ouvrard
 Présents ou représentés : 29 élus



PROCÈDE à l'installation du conseil municipal par vote au scrutin secret. Madame Nathalie LALLIER est élue à la majorité absolue.

FIXE par 28 voix pour et 1 voix contre, à huit, le nombre des Adjointes au Maire autorisés à siéger au Conseil Municipal.

PROCÈDE à l'élection des huit Adjointes au Maire, au scrutin de liste à la majorité absolue, ainsi qu'il suit :

- 1^{er} Maire- Adjoint : Monsieur Fabrice WAGNIER.
- 2^e Maire-Adjoint : Madame Caroline DELAVEAU-PIERACCI.

- 3^e Maire-Adjoint : Monsieur Ugo CAPOCCI.
- 4^e Maire-Adjoint : Madame Françoise DODDI-POUYET.
- 5^e Maire-Adjoint : Monsieur Fouad IDHAMMOU.
- 6^e Maire-Adjoint : Madame Léa BELLARD.
- 7^e Maire-Adjoint : Monsieur Alain COQUERAY.
- 8^e Maire-Adjoint : Madame Catherine REYT.

DONNE lecture et **PREND ACTE** de la charte de l'élu local.

FIXE à l'unanimité le nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial, le maintien du paritarisme numérique et **DÉCIDE** le recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements.

Élections municipales Scrutin du 15 mars 2026

	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4	BUREAU 5	TOTAL	%
INSCRITS	1039	1126	1043	1079	1087	5374	
VOTANTS	547	623	497	544	589	2800	52,10 %
BLANCS ET NULS	23	17	12	20	27	99	
EXPRIMÉS	524	606	485	524	562	2701	
1 - LISTE CONDUITE PAR NATHALIE LALLIER	437	498	365	411	439	2150	79,60 %
2 - LISTE CONDUITE PAR ANTONY CARDOSO	87	108	120	113	123	551	20,40 %



Mme Claire Lejeune
Députée "La France
insoumise - Nouveau Front
Populaire"
Essonne (7^e circonscription)
claire.lejeune@assemblee-
nationale.fr



Permanences de M. Grousseau
Conseiller Départemental sur
rendez-vous :
jjgrousseau@cd-essonne.fr
Tél. : 01 60 91 90 93

30 MAI

Une journée pour lutter contre la pollution tabagique

À l'occasion de la journée nationale de ramassage des mégots, notre municipalité réaffirme son engagement pour un environnement plus propre. Subventionnée par l'éco-organisme ALCOME, la Ville intensifie ses actions pour éradiquer ce fléau de notre cadre de vie.

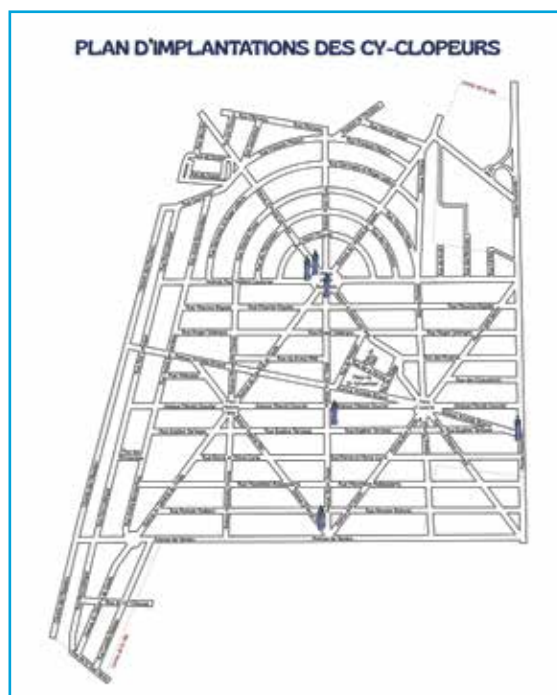
UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL SOUS-ESTIMÉ

Un mégot jeté par terre représente une menace bien plus grande qu'une simple pollution visuelle.

- Pollution des eaux : Emporté par la pluie, il finit dans les égouts puis les rivières, car sa petite taille empêche son filtrage efficace en station d'épuration.
- Toxicité durable : Composé de matières plastiques, un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Danger pour la faune : Mal jeté, il risque d'être ingéré par les animaux.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES AU QUOTIDIEN

Pour atteindre l'objectif de réduire de 40 % les mégots jetés dans l'espace public (soit 3 milliards de mégots par an en France), vous pouvez retrouver six cyclopeurs, des cendriers urbains, installés sur le territoire de la ville. Traités et recyclés après avoir été collectés, les mégots sont utilisés pour produire de l'énergie et contribuent à la réduction de l'empreinte écologique.



Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Riley Basso, né le 21/01/26

Pablo Jonot, né le 21/01/26

Andréas Touvy Songeons, né le 24/01/26

Ines Dougui, née le 08/03/2026

Lina Ben Salem, née le 12/03/26

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Jean-Claude Pichard, le 16/11/25

Jeanne Rémy, veuve Guérin, le 12/12/25

Michel Omasson, le 05/01/26

Odette Leroy, veuve Blanco, le 18/01/26

Jean-François Gérard, le 01/02/26

Roger Blatrix, le 04/02/2026

Simone Pichot, le 05/02/2026

Vincenzo Mattioli, le 10/02/2026

Christiane Pruvost, le 13/02/2026

Henri Heitzmann, le 16/02/2026

Gérard Poupulier, le 19/03/2026

Inscriptions Vide-Greniers

du 7 avril au 22 mai 2026 au Service Population

Dimanche 7 juin

📍 Av. Paul-Vaillant-Couturier



Apporter un justificatif de domicile + copie de la pièce d'identité
Tarifs : 10 € le stand pour les Paraysiens | 17€ pour les hors-communes



@VilledeParayVieillePoste

paray-vieille-poste.fr

+ d'infos :

Service Développement Artistique et Culturel

01 60 48 80 64